



ORGANISATION POUR LA RE-OUVERTURE DE L'ECOLE

- Protocole sanitaire
- Organisation générale
- Domaine pédagogique

14 mai 2020

À l'attention des familles





CONTEXTE

Ce protocole a pour objectif de préciser les modalités de réouverture de l'école après le confinement dans le respect du protocole sanitaire. Il est destiné à l'ensemble des familles, des élèves et du personnel de l'établissement.

Le retour des élèves à l'école dans cette phase de déconfinement va obliger chacun à **bouleverser ses habitudes**. Face aux incertitudes et craintes légitimes, face aux contraintes, **chacun d'entre nous aura à s'impliquer et faire preuve de discernement, d'attention, de respect, de confiance et de bienveillance** pour que tous les enfants vivent cette situation de la meilleure manière.

Le retour des élèves à l'école va nécessiter un nombre important d'adaptations, **notamment au niveau pédagogique**. La priorité sera d'abord **d'assurer les mesures sanitaires et la sécurité affective des élèves**. L'erreur serait de vouloir rattraper le retard pédagogique engendré par l'absence des enfants à l'école lors de la période de confinement. Il conviendra d'abord de revenir sur les éventuelles nouvelles notions abordées lors de la continuité pédagogique à distance pour s'assurer de leur acquisition.



REPERES GENERAUX

Ce **protocole est établi pour la période du 14 au 31 mai** et reste susceptible d'évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles à venir. Il vise à préciser les **modalités de réouverture** de l'école liées aux mesures de déconfinement. Le retour à l'école se fera sur **la base du volontariat des familles**, la continuité pédagogique sera assurée pour les enfants qui resteront à la maison.

Le protocole présente les mesures mises en place en fonction de différentes thématiques : l'organisation générale, le protocole sanitaire, l'accueil des élèves, l'aménagement des classes, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage et la désinfection des locaux, la conduite à tenir lors de l'apparition de symptômes.

Le protocole sanitaire, décliné dans ce document, repose sur le texte **élaboré par les autorités sanitaires du pays**.

Il repose sur cinq principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrières**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation.**



LE ROLE DES PARENTS

Protocole sanitaire



- Les parents devront lire ce protocole et ses ajustements éventuels en cours de période.
- Ils devront veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée au retour à la maison.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école (37°8 maximum)**. En cas de symptômes, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...

- Afin de ne pas avoir d'échanges de matériel, l'enseignant de votre enfant vous demande de **fournir du matériel individuel**: trousse, crayons.... (du CP au CM2). Chaque enfant de maternelle disposera de son matériel individuel préparé par l'enseignante.
- Afin de limiter les déplacements en classe, les parents (du CP au CM2) **fourniront un paquet de mouchoirs** à leur enfant et veilleront, chaque soir, à l'approvisionnement éventuel pour le jour de classe suivant. En maternelle, nous disposons d'un stock suffisant de mouchoirs, il n'est pas nécessaire d'en fournir.



RESPECT DES GESTES BARRIERES

Protocole sanitaire



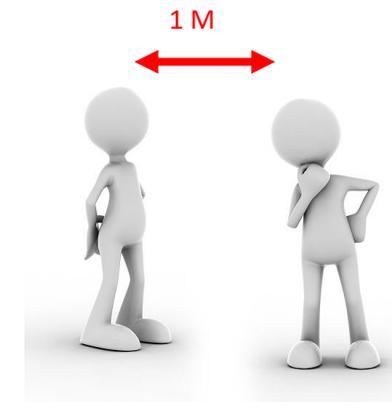
Pour les élèves et les adultes de l'école :

- Respect d'une **distance minimale d'un mètre entre les personnes**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon liquide :
 - A chaque entrée et sortie de classe
 - A tout moment en cas de :
 - Eternuement,
 - Mouchage de nez
 - Après contact imprévu avec d'autres personnes
- **Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique**
- **Éviter de se toucher le visage** sans nettoyage préalable des mains.



D'autres règles s'appliqueront :

- Laisser un maximum **les portes ouvertes** afin de ne pas manipuler les poignées.
- Limiter autant que possible les **déplacements** dans la classe, et hors de la classe.
- Limiter autant que possible les **croisements des élèves entre classes**.





PROTOCOLE LAVAGE DES MAINS



Viens te laver les mains avec ...

HUGO, l'Escargot



et ses copains

CLEMEN
Le Serpent



LEON
Le Hérisson



HUBERT
Le Pivert



BERTRAND
l'Éléphant



JOJO et FREDO
les crabes
jumeaux.



NICOLAS
Le Koala



Ce protocole fera l'objet d'un **apprentissage approfondi les premiers jours de classe**. Cet apprentissage aura été préalablement engagé à la maison.

Quand se laver les mains ?

- **Arrivée** à l'école.
- **Avant** de rentrer en classe (à chaque fois).
- **Avant** et **après** le repas ou les toilettes.
- **Après** s'être mouché, avoir toussé ou avoir éternué.
- **Après** manipulation de matériel.
- Le soir **avant** de partir.



PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE

Protocole sanitaire



- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants lorsque la distanciation n'est pas possible.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque n'est pas préconisé**, mais les élèves pourront en être équipés **s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes**. Ils ne seront pas fournis par l'établissement et l'apprentissage lié à leur manipulation relève de la responsabilité des parents au préalable.
- Pour **les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé.**
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants, ASEM et AESH pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse, **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école.**



NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

Protocole sanitaire



- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**



- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement tous les jours** avec les produits adaptés.



CONDUITE LORS DE L'APPARITION DES SYMPTOMES

Protocole sanitaire



- Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ** pour l'école (37°8 maximum). En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.
- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents assureront, en lien avec leur médecin traitant, la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Le processus d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.



L'ACCUEIL DES ELEVES

Organisation générale



- **Calendrier :**
 - **11 mai-12 mai** : **pré-rentree** des enseignants et accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, des personnels enseignants et des personnels travaillant en milieu scolaire.
 - **Jeudi 14 mai** : reprise de la classe pour les élèves de : **GS, CP et CM2**
 - **Lundi 25 mai** : reprise de la classe pour les élèves de : **CE1, CE2 et CM1**
 - **Mardi 2 juin** : reprise de la classe pour les élèves de : **PS et MS**
- **Organisation :**
 - Accueil de **15 élèves maximum** par classe en élémentaire et **10 en maternelle**
 - La présence des élèves à l'école se fait sur la base du **volontariat**
 - **Chaque classe divisera ses élèves en deux groupes : A et B.**
 - **groupe A : présents le lundi et le jeudi**
 - **groupe B : présents le mardi et le vendredi**
- Un **accueil prioritaire** sera réservé à certains enfants. Ils pourront être accueillis sur une semaine complète :
 - Les enfants **des personnels indispensables à la gestion de crise** (liste: [ici](#))
 - Les enfants **des enseignants et des personnels travaillant dans le milieu scolaire**

ENTREE ET SORTIE (MATIN ET SOIR)



- **Circulation dans l'établissement :**
 - Les **parents d'élèves ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.** Ils accompagnent donc leur enfant jusqu'au portail. **Les enfants (du CP au CM2) se dirigent vers leur classe et y rentrent directement . Les enfants de maternelle sont pris en charge au portail par leur enseignante.**
- **Horaires et lieux d'arrivée :**
 - **8h30-8h40 : CM1 et CM2 : portail rue Paul Bert**
 - **8h40-8h50 : CP-CE1, CE1-CE2 et CE2 : portail rue Paul Bert**
 - **8h50-9h00 : GS, GS-CP et TPS-PS-MS : portail rue Eugène Nauleau (côté restaurant scolaire)**
- **Et si j'ai plusieurs enfants ?**
 - C'est **l'horaire et le lieu d'entrée de votre aîné qui est à retenir.** En effet, pour les fratries, les enfants entreront et sortiront en même temps.
- **Horaires et lieux de sortie :** **rappel: les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école**
 - **16h30 – 16h45 : pour les fratries : par le portail du matin**
 - **16h45 – 17h : pour les enfants uniques : par le portail du matin**
- **Respect de la distanciation sociale :**
 - **Merci de respecter les règles de distanciation sociale:**
 - **Au portail,** veillez à conserver une distance d'un mètre entre chaque adulte. Si vous êtes venus en voiture, **nous vous invitons à patienter dans votre véhicule jusqu'à l'horaire indiqué.**
 - **Un seul adulte par famille amènera et viendra récupérer son enfant .**
- **Les horaires :**
 - Afin de gérer au mieux le flux de la circulation aux abords de l'école, il **est important de respecter les horaires indiqués.**



AMENAGEMENT DES CLASSES

Organisation générale



- Rappeler **les gestes barrières**
- Les élèves doivent être **séparés d'1 mètre en permanence**.
- Le **nettoyage des mains** doit être autorisé en permanence, et ritualisé. Un seul enfant sera au robinet.
- Utilisation de **gourdes ou bouteilles d'eau individuelles pour chaque élève (de la PS au CM2)**.
- Le **matériel personnel** ne peut pas être partagé.
- Le **matériel restera dans le cartable** et sera sorti uniquement quand cela sera nécessaire.
- **Pas de rassemblement** sur le tapis
- Les **déplacements** seront limités.
- Les jeux présents dans la classe, les ateliers ainsi que les livres ne pourront pas être utilisés.
- Des draps recouvriront le matériel, les zones, les meubles, le matériel qui ne pourront pas être accessibles aux élèves.
- A disposition en permanence dans chaque classe : **lingettes désinfectantes / gel hydroalcoolique pour les adultes**
- Pas de sport sauf activités qui respectent la distanciation d'un mètre et sans utilisation d'objets communs aux enfants (exemple : un ballon)
- Pas d'activités dans un autre lieu que **la classe, la cour**.
- Aucune activité extérieure à l'école : sport, piscine (transports scolaires suspendus).



LES RECREATIONS

Organisation générale



- Durant les récréations, dans la mesure du possible, nous veillerons :
 - à **faire respecter les distances** de sécurité dans les jeux ,
 - à **interdire les jeux de contact**, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.
 - à **interdire les jeux, jouets, cartes venant de la maison.**
 - à **interdire les vélos, les structures de jeux, les jeux dans la cour (maternelle)**
- Faire des récrés à **des horaires décalés.**
- **Pas plus d'enfants que de toilettes dans un sanitaire.** Dans les sanitaires, 1 urinoir sur 2 et 1 WC sur 2 seront mis hors service pour respecter la distance de 1m.
- S'il est difficile de respecter ces mesures à l'extérieur, un temps de pause sera effectué en classe.



RESTAURATION/PERISCOLAIRE

Organisation générale



Restaurant scolaire :

- Le restaurant scolaire sera ouvert, dans les règles de distanciation à table. Néanmoins, la mairie vous demande de prioriser le repas du midi à la maison.
- Vous pourrez récupérer votre enfant à son portail d'arrivée du matin entre 12h et 12h15.
- Le retour de la maison se fera entre 13h30 et 13h45 au même portail.



Garderie:

- Pas de garderie le matin.
- Garderie du soir (17h-18h30), avec nombre limité à 15 enfants. Réservée prioritairement aux enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, des personnels enseignants et des personnels travaillant en milieu scolaire.



LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Domaine pédagogique



- **Organisation :**
 - **La continuité pédagogique** sera assurée. Les enseignants poursuivent l'envoi de contenu d'apprentissage pour les enfants ne revenant pas à l'école (choix 1) . Pour les autres, ce même contenu se fera en classe.
 - L'instruction étant obligatoire, les familles qui auront décidé de garder leurs enfants à la maison devront s'engager à poursuivre la continuité pédagogique.

En conclusion:

Ces informations sont essentielles en cette période si particulière.

La confiance, La capacité d'adaptation, et l'engagement de chacun permettront de vivre au mieux cette nouvelle organisation. Merci.